



CONSEIL MUNICIPAL DU 11 JANVIER 2011

Étaient présents : Mmes et Mrs MOINET Denis, BOUDAUD André, BAUCHET Yves, GRIFFON Marie-Thérèse, BREGEON Jean-Michel, BONNIN Gilles, RETAILLEAU Gérard, LOIZEAU Christian, GUILLOT Yves, BARBEAU Patrice, GABORIEAU Jean-Luc, BROCHARD Francky, LEBOEUF Philippe, ROBIN Bruno, VINET Marielle, LOSSOUARN Aurélie, RICHARD Christophe, CORRE Estelle, MOCQUET Sylvie, BARRAULT Carole, GOUET Didier.

Absents représentés : CHIRON Laurent représenté par GABORIEAU Jean-Luc, VINET Sylvaine représentée par VINET Marielle.

AMENAGEMENT URBAIN

DROIT DE PRÉEMPTION URBAIN

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de ne pas préempter pour les ventes suivantes :

Mr et Mme DEFONTAINE Yvon - Habitation – 34, rue du Cardinal Richard

Consorts DURET - Habitation – 5, rue de la Grange

Mr JAMIN et Mme BROCHARD - Terrain - 24, rue André Collinet

Mr et Mme RICHARD Louis - Habitation – 2, rue André Daudon

PROGRAMMATION ET ASSISTANCE À MAÎTRISE D'OUVRAGE POUR LA RESTRUCTURATION DU COMPLEXE SCOLAIRE, DE L'AMÉNAGEMENT DE SES ABORDS ET DE LA RUE STE RADEGONDE ET DE LA RUE DES SALLES

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de confier à Vendée Expansion « la programmation & l'assistance à maîtrise d'ouvrage du projet, pour la restructuration du complexe scolaire et l'aménagement de ses abords et de la Rue Ste Radegonde et la rue des Salles. ».

Chaque tranche conditionnelle du marché, fera l'objet d'un avenant d'affermissement en fonction de la décision de poursuivre formulé par le Conseil Municipal à l'issue de chaque phase du dossier.

DÉSIGNATION DES DÉLÉGUÉS DE LA COMMUNE EN VUE DE SA REPRÉSENTATION AU SYNDICAT DÉPARTEMENTAL D'ÉNERGIE ET D'ÉQUIPEMENT DE LA VENDÉE (SYDEV)

Aux termes de la révision statutaire du SyDEV votée par son comité syndical, préalable à la dissolution de plein droit du Syndicat Intercommunal d'Énergie et d'Équipement de MONTAIGU, dont la commune est membre, portant réforme des Collectivités Territoriales, il convient de désigner de nouveaux délégués de la commune pour le futur Comité Territorial de l'Énergie de MONTAIGU.

Le Conseil Municipal décide par 22 voix pour et 1 abstention que la Commune sera représentée de la manière suivante :

Délégués titulaires :

M. BAUCHET Yves et LOIZEAU Christian

Délégués suppléants :

M. BARBEAU Patrice et BROCHARD Francky

FINANCES

PARTAGE DES PRODUITS FISCAUX PERÇUS SUR LES PARCS D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES VENDÉE SUD LOIRE

Une convention de partage détermine la répartition du produit de la Taxe Professionnelle des parcs Vendéopole « Vendée sud Loire » I et II de Boufféré.

Au titre de l'année 2010, cette participation permettra à la Commune de percevoir la somme de 21 441,82 €.

CONSEIL MUNICIPAL DU 1 FEVRIER 2011

Étaient présents : Mmes et Mrs MOINET Denis, BOUDAUD André, GRIFFON Marie-Thérèse, BREGEON Jean-Michel, BONNIN Gilles, RETAILLEAU Gérard, LOIZEAU Christian, GUILLOT Yves, BARBEAU Patrice, GABORIEAU Jean-Luc, BROCHARD Francky, LEBOEUF Philippe, ROBIN Bruno, CHIRON Laurent, LOSSOUARN Aurélie, RICHARD Christophe, CORRE Estelle, MOCQUET Sylvie, VINET Sylvaine, GOUET Didier.

Absent représenté : VINET Marielle représentée par CHIRON Laurent.

Absents : BAUCHET Yves, BARRAULT Carole.

RECRUTEMENT DANS LES SERVICES MUNICIPAUX POUR DES BESOINS OCCASIONNELS

Pour palier à certaines situations les services municipaux peuvent se trouver en sous effectifs temporaires notamment en cas de mutation ou de démission d'un agent, mais aussi en période de surcroît de travail non prévisible.

Pour répondre à ces besoins, le recrutement d'agents publics non titulaires est possible, dans la limite de 2 équivalents temps plein pour chaque année civile.

Le Conseil Municipal, décide à l'unanimité cette possibilité de recrutement temporaire.

SPORTS/LOISIRS

INSCRIPTION DE SENTIERS DE RANDONNÉE AU P.D.I.P.R. (PLAN DÉPARTEMENTAL DES ITINÉRAIRES DE PROMENADE ET DE RANDONNÉE)

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- 1 - **Emet un avis favorable** pour solliciter auprès de Monsieur le Président du Conseil Général de la Vendée, l'inscription au P.D.I.P.R. des sentiers :
 - « **Les Châtelaines** »
 - « **GRP Sèvre et Maine** » projetés sur le territoire de la Commune.
- 2 - **Demande le maintien d'inscription** au P.D.I.P.R. des deux autres sentiers suivants :
 - « **La Mozelle** »
 - « **Beau Soleil** »

Les itinéraires seront référencés au P.D.I.P.R. comme itinéraire pédestre et cyclable.

AMENAGEMENT URBAIN

INSTALLATION DE PANNEAUX D'AFFICHAGE DE LA VITESSE EN ENTRÉE D'AGGLOMÉRATION SUR ROUTES DÉPARTEMENTALES

Le Département de la Vendée a décidé d'un programme de subventions pour l'acquisition de panneaux d'affichage de la vitesse en entrée d'agglomération sur routes départementales.

Par 18 voix pour et 2 absentions, le Conseil municipal décide l'installation de 2 panneaux d'affichage de la vitesse pour assurer la sécurité routière, et valide le plan de financement prévisionnel suivant :

- Estimation du coût HT des travaux : 8 380 €
- Subvention du département : 1 760 €
- Part de la Commune : 4 106 €
- Part financée par le SYDEV : 2 514 €

CONSEIL MUNICIPAL DU 15 MARS 2011

Etaient présents : Mmes et Mrs MOINET Denis, BOUDAUD André, BAUCHET Yves, GRIFFON Marie-Thérèse, BREGEON Jean-Michel, BONNIN Gilles, LOIZEAU Christian, GUILLOT Yves, BARBEAU Patrice, GABORIEAU Jean-Luc, BROCHARD Francky, LEBOEUF Philippe, ROBIN Bruno, VINET Marielle, CHIRON Laurent, LOSSOUARN Aurélie, RICHARD Christophe, CORRE Estelle, MOCQUET Sylvie, BARRAULT Carole, VINET Sylvaine, GOUET Didier.

Absent représenté : RETAILLEAU Gérard représenté par MOINET Denis.

AMENAGEMENT URBAIN

DROIT DE PRÉEMPTION URBAIN

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de ne pas préempter pour les ventes suivantes :

Mr. BAUVY Franck - Appartement – 17 et 17 bis rue des Trois Provinces

M. CHARRUAU Emmanuel - Habitation – 16, rue de la Durmelière

M. et Mme GOUREAU Bernard - Terrain – 1, rue Emile Amélineau

M. et Mme MONNIER Gérard - Habitation – 31, rue du Bocage

FINANCES

BUDGETS ANNEXES 2010

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte les comptes de gestion et les comptes administratifs 2010 des budgets annexes.

BUDGETS PRIMITIFS 2011 DES BUDGETS ANNEXES

Le Conseil Municipal adopte, à l'unanimité, les budgets prévisionnels des budgets annexes pour l'année 2011.

SPORT/ CULTURE/LOISIRS

SALLES CULTURELLES

Suite à l'appel d'offres concernant les marchés de travaux de construction des Salles Culturelles sur le site de la Pierre Levée, le Conseil Municipal, à l'unanimité, valide ces marchés. Une partie de ces travaux fera l'objet d'un subventionnement par le Conseil Général de la Vendée.

Ces travaux débuteront au 2ème trimestre 2011 pour une livraison envisagée en fin du 2ème trimestre 2012.

Rappel : les salles culturelles comprendront : La médiathèque municipale, La Bruffière des Arts les Loisirs créatifs. Les salles de musique pour la Batterie Fanfare, l'école de musique et la chorale. La danse et le yoga, Le Foyer des Jeunes et les bureaux de Familles Rurales et de l'ADMR (aide à domicile en milieu rural).

SCOLAIRE/JEUNESSE

PROJET DE CRÉATION D'UN NOUVEAU PÉRISCOLAIRE ET ACCUEIL LOISIRS

Le Conseil Municipal valide, à l'unanimité, l'avant projet détaillé pour la création d'un nouveau périscolaire et d'accueil loisirs, sur le site de Bellevue, dans le prolongement du complexe scolaire avec accès par la Rue des 3 provinces.

Le début des travaux est envisagé au 4ème trimestre 2011, pour une livraison à l'été 2012.

FINANCES

SUBVENTIONS EXERCICE 2011

Sur les propositions des commissions « Sport / Culture / Loisirs » et « Scolaire / Jeunesse » et « Vie Sociale » le Conseil Municipal, à l'unanimité, accorde les subventions pour l'année 2011.

ADAPEI - Papillons Blancs de Vendée	420,00
AMAD Les 4 Chemins	60,00
ANTENNA	450,00
APEL St Symphorien	80,00
APEL du Sacré Cœur	365,00
ASBD	300,00
ASBD Football	2 500,00
ASBD Gym Adultes	150,00
ASBD Handball	1 500,00
ASBD Multisports enfants	700,00
ASBD Palets	100,00
ASBD Steps	200,00
ASBD Tennis	400,00
ASBD Tennis de Table	900,00
ASBD Volley Ball	1 300,00
Alcool Assistance Croix d'Or	85,00
Amicale des Sapeurs Pompiers	400,00
Anciens Combattants	315,00
Bibliothèque « un livre pour tous »	3 500,00
Banque alimentaire	160,00
CAUE	100,00
Club d'échecs	100,00
Comité des Parents d'Elèves de l'Ecole Pulbique	365,00
Comité des fêtes course cycliste St Symphorien	250,00
Donneurs de sang	90,00
Ecole de musique	1 400,00
FAVEC (veuves civiles)	100,00
Fanfare St Joseph	1 600,00
Fleur de son	90,00
Fédération des Malades et Handicapés FMH	180,00
L'Ouche de la Pierre Levée	50,00
La Bruffière des Arts	600,00
Le Gardon Boussiron	90,00
Les Calinous	250,00
Les Amis de la Santé de Vendée	85,00
Les Amis des sentiers	160,00
Les p'tits Loupiots (assistantes maternelles)	65,00
Local des jeunes St Symphorien / Treize-Septiers	50,00
Mélusine (sport adapté)	90,00
Organisation téléthon	800,00
Paint-ball	100,00
REEL	1 190,00
Restos du Cœur	160,00
VTT club La Bruffière	100,00
Vélo Club	350,00
Vélo Club Montaigu	100,00

Association Sèvre Nantaise	294,00
CAUE	100,00
CLIC GUID'AGE	1 296,00
Education spéciale Montaigu/La Roche	650,00
FDGDON	457,00
Géo Vendée	406,00
Office de Tourisme	2 500,00
Pays du Bocage	5 685,00
RASED Montaigu	650,00
U.A. Maire de Vendée	1 271,00
Vendée Bocage Initiative	1 850,00

SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES	
ASBD	200,00
ASBD Football	500,00
ASBD Handball	500,00
Club d'échecs	200,00
Familles Rurales - Fête de la musique	900,00
UCAB	200,00

SUBVENTIONS AU TITRE DES SERVICES D'INTÉRÊT PUBLIC DANS LA COMMUNE

Subventions accordées, dans le cadre de la convention confiant à Familles Rurales la gestion de certaines activités ou services d'intérêt public

Au titre du C.E.J. (Contrat Enfance Jeunesse)

CEJ Accueil de Loisirs	51 219,00
CEJ Pilotage	10 610,00
CEJ Animation jeunesse	27 851,00

Au titre d'autres services et associations

Familles rurales - restaurant scolaire	35 500,00
Familles Rurales - Danse	900,00
Familles Rurales - Emploi Tremplin 11-14 ans	15 071,40

SUBVENTIONS SCOLAIRES

Le forfait scolaire, par élève, pour les écoles privées sous contrat d'association avec la Commune, est déterminé par le coût d'un élève dans l'école publique de la Commune.

La P.A.E. (participation Actions Educatives) est attribuée forfaitairement par élève de chaque établissement scolaire communal.

Enseignement privé (500 €/ élève) Sacré Cœur & Notre Dame	173 000,00
PAE / école privée Sacré Cœur (14,00 € /élève)	4 018,00
PAE / école publique Charles Perrault (14,00 €/élève)	2 520,00
PAE / école privée Notre Dame St Symphorien (14,00 € / élève)	826,00

TARIFS COMMUNAUX 2011

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, fixe les tarifs communaux à compter du 16 mars 2011.

en Euros

Droits de place

forfait 10 m ²	3,40
avec branchement électrique (X2)	6,50
occasionnel	37,00
Moins de 2 heures (hors marché mensuel)	1,50

Concessions dans le cimetière

15 ans (Prix d'une concession de 2,1 m ²)	100,00
30 ans (Prix d'une concession de 2,1 m ²)	200,00

Travaux de voirie

Vente de délaissé (le m ²)	3,50
Vente de délaissé goudronné (le m ²)	11,00
Terre végétale (le m ³) (selon disponibilités)	6,00
buses (300 renforcées de 1m)	17,00
buses (300 renforcées de 2,4m)	41,00
buses (400 renforcées de 1m)	25,50
buses (400 renforcées de 2,4m)	48,00
ciment (160 l de béton)	26,00
enrobé à froid (50 l)	23,00
stérile	15,50
Aqueduc Ø 300	
les 3 premiers mètres (en ml)	40,00
le mètre supplémentaire	32,00
Aqueduc Ø 400	
les 3 premiers mètres (en ml)	47,00
le mètre supplémentaire	40,00
abaissement de bordures (3 mètres)	199,00
heure de main d'oeuvre	37,00
Goudronnage sur domaine privé (m ²)	10,00
Goudronnage avec surlargeur (m ²)	5,50
Préparation sur domaine privé (m ²)	5,00
Tracteur + faucheuse + chauffeur (1 heure)	200,00
Nettoyage Dépôt Sauvage d'OM (Forfait)	65,00

Location salles polyvalentes

vin d'honneur (1 Salle)	53,00
vin d'honneur (2 Salles)	75,00
salle octogonale (particuliers La Bruffière)	64,00
salle octogonale (particuliers extérieur)	120,00
grande salle (particulier La Bruffière)	110,00
grande salle (particulier extérieur)	200,00
les 2 salles (particulier La Bruffière)	180,00
Les 2 salles (particulier extérieur)	300,00
Chèque de caution	150,00
Salle polyvalente pour les associations (but lucratif) (1 salle)	48,00
Salle polyvalente pour les associations (but lucratif) (2 salles)	96,00
Réservation horaire	18,00
Chauffage salle octogonale novembre à mars particuliers	17,50
Chauffage grande salle novembre à mars particuliers	28,00
Pour les associations location des salles dans le cadre de leur activité de base	gratuit

Location salle omnisports

Salle C (activité extra sportive)	130,00
Salle C (autre manifestation)	130,00
Salle B (activités extra sportive)	130,00
Salle Omnisports Chèque de caution	245,00
Pour les clubs location des salles dans le cadre des championnats, coupes ou entraînements	gratuit

Location du matériel à l'extérieur de la commune

podium	245,00
barrière métallique (l'unité)	1,80
chaise métallique (avec une prise en charge minimum de 10 €)	0,50
Tablettes Bar	2,50
Table (3,1 ml)	1,60

Ce matériel est mis à disposition des habitants gratuitement pour les activités situées sur la commune. Cependant, un chèque de caution de 30 € sera demandé dans tous les cas.

Redevance d'assainissement

Participation pour Raccordement à l'Egout (PRE) (net)	1 200,00
Participation pour Frais de Branchement (PFB) (H.T.) Eaux Usées	850,00
Participation pour Frais de Branchement (PFB) (H.T.) Eaux Pluviales	750,00

Divers

Photocopie N & B	0,2000
Photocopie couleur	1,0000
Fax France	0,5500
Fax Etranger	1,0500
Extrait de la matrice cadastrale	0,6000

Pour les associations

Photocopie N & B	0,1000
Photocopie couleur	0,6000

Les informations sont extraites des délibérations du Conseil Municipal ; si vous souhaitez les consulter dans leur intégralité vous pouvez en prendre connaissance sur le panneau d'affichage en Mairie ou sur le Site Internet de la commune. www.labruffiere.fr dans la rubrique : Conseil Municipal / les compte-rendus.

URBANISME

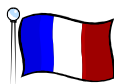
La Commune possède un périmètre protégé du fait de la protection de l'église au titre des monuments historiques. De cette reconnaissance patrimoniale résulte quelques contraintes.

Avant de réaliser des travaux divers (changement d'ouvertures, de clôtures, ravalement des façades ou autres travaux), vous devez effectuer une déclaration préalable en Mairie. Dans certains cas, un permis de construire sera nécessaire (lors des changements de destination d'un bâtiment).

DÉCLARATIONS PRÉALABLES DU 13/12/2010 AU 23/03/2011

Nom - Prénom	Nature des travaux	Adresse
LECOMTE Frédéric	Ravalement de pignon	20, rue du Bocage
PINEAU Joël	Clôture mitoyenne	2, rue de la Mozelle
BIENFAIT Ludovic	Panneaux solaires photovoltaïques	La Roche Fleurie
ROBIN Marcelle	Clôture	Les Quatre Vents
GUERIN Jean-Claude	Abri à bois	La Grande Etonnelière
RICHARD Jean	Clôture mitoyenne	Les Quatre Vents
GAUTREAU Béatrice	Velux et isolation extérieure de l'habitation	Les Petites Fontaines
BARBAUD Mickaël	Clôture	21, rue Emile Amélineau
PINEAU Joël	Remplacement de menuiseries au RDC	2, rue de la Mozelle
MERLEAU Monique	Clôture	14, rue des Cordiers St Symphorien
MARET Gilles	Changement de menuiseries	22, Place Jeanne d'Arc
DEBORDE Pascal	Abri à vélos	24, rue de la Croix de l'Epinay
ROGER Gilbert	Création d'une porte à une annexe	6, rue de la Chobletterie
DURAND Jean-Pierre	Changement porte d'entrée	7, rue de la Chobletterie
CLENET David	Véranda	1, rue des Ecoliers St Symphorien
BOUTET Jean-Claude	Clôture	23, rue Emile Amélineau
LECLAIR Anthony	Abri de jardin	6, impasse Marcel Baudouin
BARBAUD Mickaël	Abri à vélos	21, rue Emile Amélineau

RECENSEMENT MILITAIRE



Les jeunes nés entre le **1^{er} et le 30 avril 1995** doivent se présenter en Mairie avec le livret de famille de leurs parents avant **le 30 avril 2011**.

Nous vous rappelons le caractère obligatoire de cette démarche, l'attestation qui sera remise, étant nécessaire pour toute inscription à un examen ou concours.

HAIES BOSQUETS

4 SAISONS POUR PLANTER

Depuis 2001, le Conseil Général de la Vendée a engagé une 2^{ème} décennie de l'arbre pour encourager les plantations de haies, d'alignements et de bosquets et a donc décidé de poursuivre cette action en 2011.

La Commune a présenté un dossier pour une opération collective, pour ses propres besoins, mais aussi pour les exploitations agricoles et les particuliers qui le souhaitent pour encourager des plantations le long des routes, des chemins, des sentiers, des ruisseaux et autour des bâtiments agricoles.

Si cette opération vous intéresse, nous vous demandons de déposer votre demande en Mairie le plus rapidement possible.

AMÉNAGEMENTS DES PARCELLES DE TERRAINS « DITES EXCLUS » DANS LES VILLAGES DE LA COMMUNE

IMPORTANT

Compte tenu des aménagements en cours pour des terrains dénommés « EXCLUS » dans les villages de la Commune, nous vous demandons de profiter du passage des personnes habilitées des services du cadastre du Département, pour leur demander des explications sur les projets de regroupement des parcelles.

Evoquez vos propres projets ou souhaits de division suivant la configuration des terrains.

FESTIVAL DE DANSES DE CUGAND

Vous souhaitez héberger des danseurs en août prochain.

Il suffit de vous inscrire en mairie.

IMPÔTS

Le service des impôts tiendront trois permanences à la trésorerie de Montaigu à l'occasion de la déclaration des revenus de 2010.

Les mardis 17 et 10 mai de 9h30 à 12 sans rendez-vous.

La troisième réception est prévue le 24 mai de 8h30 à 12h uniquement sur rendez-vous.

ASSISTANTE SOCIALE

Permanences les 2^{ème} et 4^{ème} mardis de chaque mois de 9h30 à 12h00 sur rendez-vous, à la Mairie, soit les :

- 12 avril
- 10 mai
- 27 avril
- 24 mai

Prendre rendez-vous au Centre Social au 02 51 94 16 70.

INFOS DIVERSES.....

Après accord du conseil de l'Ordre des médecins de Vendée.

Le Dr LE GAC et le Dr CHUPIN vous annoncent la venue du Dr DINOT-MARIAU Lucie en tant que médecin collaborateur au centre médical Saint Côme (22 rue de Nantes 85530 La Bruffière Tél : 02.51.42.50.07).

Le Dr DINOT-MARIAU consulte sur rendez-vous, toute la journée, les LUNDI, JEUDI et VENDREDI, ainsi que le SAMEDI matin.

Le Dr CHUPIN consulte sur rendez-vous, toute la journée, les LUNDI, MARDI, MERCREDI et VENDREDI, ainsi que le SAMEDI matin.

Le Dr LE GAC consulte sur rendez-vous, toute la journée, les MARDI, MERCREDI et JEUDI.

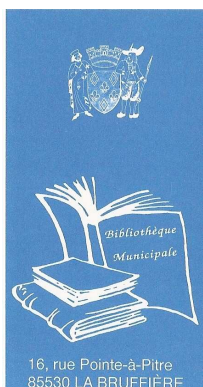
Télé 3 Provinces, télévision locale par Internet propose chaque jour un journal de 7 minutes d'informations avec des reportages tournés dans la région.

Chaque soir à 19h30 une nouvelle édition est mise en ligne. Le dimanche soir, un journal des sports est proposé à 19h30.

Site : tv3p.fr

Contact rédaction : Philippe GOURAUD 06 08 96 31 09
tv3p@orange.fr

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE



02 51 46 47 74
aux heures
d'ouverture

Depuis le début de l'année, de nouveaux ouvrages : enfants, ados et adultes sont à votre disposition. N'hésitez pas à venir les emprunter.

La liste est consultable à la Bibliothèque ou sur le site de la Mairie : <http://www.labruffiere.fr/rubrique> : vie locale.

Dans les prochaines semaines, nous allons effectuer de nouveaux achats. Si certains titres vous intéressent plus particulièrement, faites vos propositions aux permanents ou par mail : bibliotheque.labruffiere@orange.fr. Dans la mesure du possible, nous essaierons de satisfaire vos demandes.

Pour ceux ou celles qui souhaitent s'inscrire ou régler leur cotisation, nous vous rappelons que la participation annuelle pour 2011 reste fixée à 10,00 € par famille.

Les inscriptions sont reçues aux horaires d'ouverture de la Bibliothèque :

Bibliotheque.labruffiere@orange.fr

Mercredi de 10h30 à 12h et de 16h à 17h
Vendredi de 18h à 19h
Dimanche de 10h30 à 12h

Pour info : la Bibliothèque sera fermée :

- Dimanche 24 avril 2011 (Pâques)
- Dimanche 1^{er} mai 2011
- Vendredi 3 et Dimanche 5 juin 2011 (Week-end de l'Ascension)

A très bientôt !

L'Equipe de la Bibliothèque

INFOS DIVERSES....

CONCOURS PHOTOS



Organisé par :
La Résidence L'Etoile du Soir
54, rue du Stade
85530 LA BRUFFIERE

Thème: **OMBRE & LUMIERE**



Le jury délibérateur sera composé de résidents de L'Etoile du Soir de La Bruffière. Les photos seront exposées en MAI et JUIN à la Résidence.

UN GROUPE DE SOUTIEN POUR LES FAMILLES

Animé par :
Rachel VIGOUROUX
(Psychologue en Gériatrie)
et **Patricia BROSSARD**
(Infirmière à la Fédération Gériatrio-psychiatrique)

Les lundis

10 janvier
de 14h00 à 16h00
14 mars
09 mai 2011
27 juin
05 septembre
07 novembre

Dans les locaux du CLIC GUID'AGE
Espace Joseph Gaillard
1, rue Joseph Gaillard
85600 MONTAIGU
(salle de réunion)

Temps de rencontres et d'échanges entre les familles confrontées à la maladie d'Alzheimer, sans le malade.
Moment de paroles où chacun peut (s'il le souhaite) exprimer ses préoccupations, ses doutes, ses limites, son désarroi peut-être... ou tout simplement écouter le témoignage de d'autres personnes.

Sans inscription.

Pour tout complément d'informations :
02 51 46 35 36

CLIC GUID'AGE
du Nord-Est

Une soirée d'information sur l'Alzheimer avec M. CLERCQ, psychologue est organisée le vendredi 13 mai 2011 à 20 h 15 à l'EHPAD Résidence « L'Etoile du Soir ».
Thème : Maladie d'Alzheimer, une maladie méconnue qui suscite de la peur et de l'incompréhension. Est-il possible de changer notre regard sur cette maladie pour mieux la comprendre et pour lever les tabous ? Peut-on parler de prévention ?

LES TRANSPORTS SCOLAIRES

SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS SCOLAIRES DE LA REGION DE CLISSON
5 GRANDE RUE DE LA TRINITE BP 59112 44191 – CLISSON CEDEX
Téléphone 02 40 54 27 32/33

INSCRIPTIONS RENTRÉE SCOLAIRE 2011/2012

Le syndicat assure déjà le transport de votre ou vos enfants vers Clisson ?

Vous recevez les documents pré-remplis début mai 2011.

Deux possibilités s'offrent à vous :

1 . Vous pourrez les compléter et nous les retourner signés avant le 31 mai 2011.

2 . Ou, au choix, vous aurez la possibilité de **renouveler votre abonnement par internet**.

Il vous suffira de vous connecter avec l'identifiant et le mot de passe qui vous seront communiqués en même temps que le document pré-rempli. Les informations et la procédure seront décrites sur le site www.loire-atlantique.fr dès le 1^{er} mai 2011.

Ce nouveau service n'est pas obligatoire mais devrait permettre de faciliter vos démarches.

Le syndicat n'assure pas encore le transport de votre ou vos enfants ?

Contactez-nous dès maintenant. Nous prendrons vos coordonnées et vous adresserons début mai un imprimé que vous nous retourneriez complété et signé avant le 31 mai 2011.

Pour une première inscription, vous ne pourrez pas utiliser le service en ligne.

INFOS ASSOCIATIONS....

AVRIL	
9 avril	Tournoi gentleman du Tennis de Table, complexe sportif
MAI	
1er mai	Vide Grenier, Comité des Parents de l'école publique, complexe sportif
1 mai	Randonnée Les Amis des Sentiers, à Corcoué sur Logne
28 mai	Journée clôture des Amis des Sentiers à Faymoreau
JUIN	
11 juin	Fête de la musique
11 & 12 juin	Ball Trap organisé par les sociétés de chasse St Hubert & St Claude
13 juin	Tournoi triplette volleyball, complexe sportif
18 juin	Tournoi de pétanque organisé par l'ASBD Handball
18 & 19 juin	Gala de danse, complexe sportif
26 juin	Kermesse de l'école privée

Rappel : retrouver l'agenda des fêtes et animations sur le site de la mairie www.labrufiere.fr



LA SOCIÉTÉ DE PÊCHE « LE GARDON BOUSSIRON »

La société de pêche, « LE GARDON BOUSSIRON » informe les pêcheurs qu'à la BRUFFIERE le dépositaire pour la vente des cartes de pêche est le bar P.M.U « La Belle Etoile », à BOUSSAY le bar restaurant « LE ZINC » et la supérette « VIVAL ».

Une matinée « pêche à la truite » est organisée le :

samedi 16 avril de 9h00 à 12h00 à BOUSSAY
au bassin des lavoirs,

pour les sociétaires du gardon boussiron, tarifs 3 € pour les adultes, et 2 € pour les enfants.

PS. - Possibilité d'acheter des cartes sur place

Le Bureau

Bulletin mensuel : Parution début juillet
dépôt des articles avant le 06/06/2011
Pour le bulletin semestriel : Parution début
juillet les associations sont invitées à
remettre les articles de leurs activités et
photos avant le 06/06/2011

Gérant : Conseil Municipal
Rédaction : Commission Communication
Imprimerie : Mairie de la Bruffière



1^{er} mai 2011 GRAND VIDE-GRENIER

DU COMITÉ DE PARENTS D'ÉLÈVES DE L'ÉCOLE CHARLES PERRAULT

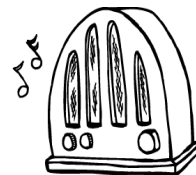
Cette année, nous proposons des stands à l'intérieur et des stands à l'extérieur.

Emplacements extérieurs de 3 m (sans table) : 6 €
Emplacements intérieurs : 4 € le mètre avec table

Renseignements et réservations aux numéros suivants :

Yoann LACIRE : 02 51 46 36 91

Gaëlle GUILLET : 09 64 41 67 44



PARTAGEZ VOS VACANCES !..

DEVENEZ FAMILLE D'ACCUEIL ...

SECOURS CATHOLIQUE DE VENDEE

Offrir un cadre chaleureux de vacances à un enfant défavorisé est l'une des missions du Secours Catholique.

Aussi comme chaque été, le SECOURS CATHOLIQUE recherche des familles de vacances. C'est pourquoi des familles prennent 3 semaines pour partager avec ces enfants un temps de détente familial. Elles sont là pour les écouter, les aider à se construire, leur donner une vue positive de la vie sans bien sûr se substituer à leur famille. Cette action est l'occasion pour chacun d'une rencontre mutuelle et de partage, de découvertes nouvelles et enrichissantes.

Accueillir un enfant c'est tout simplement vouloir lui donner un peu de bonheur ! Ainsi en 2010, 91 familles vendéennes ont accueilli 100 enfants pendant 3 semaines.

Les dates de séjour sont les suivantes :

- du lundi 4 juillet au 26 juillet
- du mardi 2 août au 23 août

Pour tous renseignements, pour toutes informations : contacter la délégation au 02 51 37 10 98 ou Gaby RINEAU au 02 51 94 00 00 ou Odile DURAND au 02 51 42 58 66.